

PARTICIPANTS AU COLLOQUE

Intervenants

EMMANUELLE JOUANNET

Professeur au Centre de droit international (CEDIN) de l'Université de Paris I (Panthéon – Sorbonne)

PETTER KORKMAN

Professor at the Helsinki College for advanced Studies, University of Helsinki

PHILIP ALLOTT

Professor at the Faculty of Law of the Cambridge University

ESTHER BRIMMER

Deputy Director, Center for Transatlantic Relations, The Paul H. Nitze School for Advanced Studies, The John Hopkins University, Washington

TETSUDA TOYODA

Lecturer, Akita International University (Japan)

WEIFANG HE

Professor at the Law School, Haidan District, Beijing

WILLIAM OSSIPOV

Professeur au Département de Science Politique de l'Université de Genève

PABLO GUTIÉRREZ VEGA

Professeur, Dept. Ciencias Jurídicas Básicas, Facultad de Derecho, Universidad de Sevilla

ROBERT KOLB

Professeur aux Universités de Genève et Neuchâtel

ROBERT L. HOWSE

Professor at the School of Law of the University of Michigan

ANTHONY CARTY

Professor at the School of Law of the University of Aberdeen

Autres participants

VINCENT CHÉTAIL

Professeur et Directeur de la recherche à l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains, Genève

JACQUES-MICHEL GROSSEN

Professeur honoraire de l'Université de Neuchâtel

PETER HAGGENMACHER

professeur à l'Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement de Genève

DANIEL THÜRER

Professeur et Directeur de l'Institut de droit international public et de droit constitutionnel comparé de l'Université de Zürich

Les débats seront en outre ouverts au public

unnext

ALUMNI DE LA FACULTÉ DE DROIT DE NEUCHÂTEL

COLLOQUE INTERNATIONAL OUVERT AU PUBLIC

INTERNATIONAL COLLOQUIUM OPEN TO THE PUBLIC

Aula des Jeunes Rives à Neuchâtel - 21 juin 2008



Réflexions sur l'impact, le rayonnement et l'actualité du

“Droit des gens” d’Emer de Vattel

à l’occasion du 250^e anniversaire de sa parution

OBJET DU COLLOQUE

Emer de Vattel, né dans notre région, plus précisément à Couvet, fut et reste un juriste de renommée universelle, certains voyant même en lui le père du droit international moderne. La première édition de son ouvrage majeur, «**le droit des gens ou principes de la loi naturelle, appliqués à la conduite et aux affaires des Nations et des souverains**» est parue en 1758 et nous célébrons donc cette année le 250^e anniversaire de cette publication. L'Association des anciens étudiants de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, d'entente avec la Faculté de droit, a estimé que cet anniversaire se devait d'être célébré et a décidé d'organiser pour ce faire le colloque international annoncé ici.

S'appuyant sur l'expertise et le soutien amical de Madame Emmanuelle Jouannet, auteur d'une remarquable thèse sur «**Emer de Vattel et l'émergence doctrinale du droit international classique**», l'Association a décidé d'ouvrir la réflexion sur trois thèmes:

1) l'impact du «Droit des Gens» à l'époque de sa parution, soit la réception de la réflexion d'Emer de Vattel par ses contemporains. Cette partie du colloque permettra d'ouvrir le débat sur l'impact de cet ouvrage non seulement sur la science juridique mais aussi sur le plan socio-politique, en nous rappelant que sa parution précède d'une trentaine d'années seulement l'indépendance des Etats-Unis et la Révolution française.

2) Le rayonnement universel, encore actuellement, de l'œuvre de Vattel. De Vattel est encore enseigné dans le monde entier et des professeurs de Chine, du Japon et d'Espagne viendront nous le rappeler, complétés par un exposé sur l'impact de Vattel aux Etats-Unis et un débat plus large sur le rayonnement actuel de Vattel, qui dépasse bien sûr les frontières des pays faisant l'objet d'exposés spécifiques.

3) L'actualité du «Droit des gens». Il nous a paru judicieux d'orienter aussi la réflexion du colloque vers l'avenir: le modèle proposé par de Vattel reste-t-il pertinent de nos jours ou, pour le moins, peut-on en tirer des leçons pour l'évolution actuelle et souhaitable du droit international? Cette partie du colloque s'inscrit en prolongation de la réflexion engagée dans le précédent colloque organisé par l'Association, en 2005 - «**Quel droit international pour le 21^e siècle ?**»-, dont les Actes ont été publiés en 2007 aux Editions Bruylant.

Les professeurs qui ont aimablement accepté de contribuer au Colloque viennent de très larges horizons et sont parmi les meilleurs spécialistes mondiaux de Vattel. Ils seront entourés par de nombreuses autres personnalités du monde académique. Les débats de ce colloque s'annoncent donc très animés et s'inscriront en complément de ceux qui se sont tenus dans le cadre du colloque «**Le droit international de Vattel vu du XXI^e siècle**», organisé en février de cette année à l'Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement de Genève.

PROGRAMME DU COLLOQUE

Tous les exposés et débats seront en anglais ou français avec interprétation simultanée.

All presentations and discussions shall be in French or English with simultaneous interpretation.

F: Exposé en français / Presentation in French

E: Exposé en Anglais/Presentation in English

- 08.00 **Accueil des participants**
Quelques documents de ou sur de Vattel seront exposés dans le hall d'entrée
- 09.00 **Ouverture du Colloque**
- 09.30 **Première Session: «Le Droit des gens» à l'époque de sa parution**
Emmanuelle Jouannet:
Le système de Vattel précurseur du modèle classique du droit international (F)
Petter Korkman:
La face cachée du système de Vattel, une construction axée sur l'utilitarisme (F)
Philip Allott: de Vattel et les lumières (E)
Esther Brimmer: «Le Droit des gens» et l'indépendance des Etats-Unis (E)
- 10.30 **Pause café**
- 11.00 **Panel sur le thème de la première session**
- 12.00 **Deuxième session: le rayonnement du «Droit des gens»**
Tetsuya Toyoda: Le fondement universel du Droit des gens vattelien et l'entrée du Japon dans l'ordre juridique international (E)
Weifang He: La Chine de Vattel (E)
William Ossipow: la réception de Vattel et du «Droit des gens» aux Etats-Unis (F)
Pablo Gutiérrez Vega: La réception de Vattel et du «Droit des gens» en Espagne (E)
- 13.00 **Déjeuner**
- 14.00 **Panel sur le thème de la deuxième session**
- 15.30 **Troisième session: L'actualité du «droit des gens»**
Robert Kolb: La validité du modèle de Vattel après 1945 (F)
Robert L. Howse: Le débat entre de Vattel et Jean-Jacques Rousseau (E)
Anthony Carty: La théorie de Vattel était-elle une réponse aux guerres de religion du 17^{ème} siècle: cette réponse est-elle encore valable de nos jours ? (E)
- 16.30 **Pause Café**
- 17.00 **Panel sur le thème de la troisième session**
- 18.00 **Conclusions et clôture du Colloque**

Le colloque sera présidé par Yves Sandoz